



Fondation
MalleyPrairie

Rapport Annuel

2021-2022

« La violence domestique ne se justifie
d'aucune manière, quels que soient les
motifs invoqués. »

Message du Président

2021-2022 · Années de transition :

Des changements à tous niveaux, un gage pour le futur !

Au vu des changements importants intervenus durant les années 2021 et 2022 dans la conduite de notre Institution et du lien existant entre eux, nous avons décidé exceptionnellement de ne faire qu'un seul rapport pour ces deux années, ce qui devrait en faciliter la lecture.

Deux années riches en événements extraordinaires : en effet, l'année 2021 a débuté par la démission de notre président, Me Philippe Chaulmontet, principalement pour des raisons de santé et j'ai repris le flambeau au pied levé, accompagné de notre vice-présidente, Mme Valérie Denisart, qui m'a succédé dans cette charge. Je remercie toutes et tous mes collègues du Conseil pour cette marque de confiance.

Les nominations fraîchement entérinées, nous avons dû affronter très rapidement, ensemble avec les autres membres du Conseil de fondation, de nombreux défis qui se sont succédé à un rythme effréné durant les deux années écoulées, notamment durant la première. Cette situation nouvelle et inattendue a nécessité un engagement sans faille et sans répit de chacun·e, du Conseil de fondation à tous les échelons de l'institution. J'en veux pour preuve les tâches suivantes, non exhaustives, que nous avons dû assurer :

- La préparation et la mise en place de l'ouverture du nouveau centre d'accueil de Morges,
- Le remplacement des absences prolongées de longue durée pour des postes clés,
- L'accueil d'urgence des résidentes avec un manque de personnel,
- Le soutien et l'assistance importante à une codirection défaillante,
- Le remplacement de la direction du Centre de Vie Infantile suite au départ à la retraite de la titulaire en juillet 2021,
- La planification de la succession de la directrice du Centre d'accueil MalleyPrairie partant également à la retraite en juin 2022,
- La sélection et l'engagement d'un nouveau directeur à la fois pour les prestations victimes et auteur.es de violences conjugales,
- La nomination d'un nouveau membre au Conseil de Fondation pour couvrir les besoins en matière de communication.

Cet exercice de longue haleine a permis au Conseil de fondation lui-même de faire un diagnostic en profondeur. Ceci a été rendu possible grâce à la grande disponibilité des membres du Bureau et à une véritable complémentarité et solidarité au niveau du Conseil ainsi que de tous et toutes les professionnel·les sur le terrain. Au vu des constatations effectuées lors de nos travaux, et en vue du départ annoncé du codirecteur du Centre Prévention de l'Ale et du départ à la retraite de la codirectrice du Centre d'accueil MalleyPrairie, nous avons remodelé la structure de l'organisation afin de renforcer les échelons intermédiaires et ainsi donner plus de ressources à la future direction réunifiée de ces deux secteurs.

À ce stade, je tiens à remercier particulièrement Me Philippe Chaulmontet pour toutes ses années de présidence, lors desquelles il a su allier célérité et sobriété dans l'exécution de son mandat. Il a surtout su construire un Conseil de fondation avec des compétences complémentaires, ce qui nous a permis de traverser les différents défis de cette année avec confiance et compétence, grâce à un fort engagement de toutes et tous, permis par une disponibilité extraordinaire de chacun·e. Notre reconnaissance va également à Mme Anne-Lise Dell'Eva, directrice du Centre de Vie Infantile, qui a su dynamiser cette structure durant les 25 ans où elle a eu la charge de cette fonction. Un remerciement particulier va également à Mme Michèle Gigandet qui a assuré contre vents et marées sa présence et son soutien indéfectible aux employé·es de la Fondation ainsi qu'à son travail de grande qualité dans l'encadrement et l'enseignement pédagogique.

Dès lors, avec une nouvelle directrice pour le Centre de Vie Infantile en la personne de Mme Ana Lattion et l'arrivée en 2022 de M. Philippe Bigler, nouveau directeur pour le Centre d'accueil MalleyPrairie et le Centre Prévention de l'Ale, nous voilà prêts pour ces prochaines années, avec l'appui compétent inconditionnel de Mme Catherine Malservisi, directrice Administration & Finances, véritable pilier et mémoire vivante de l'institution. Grâce à ces arrivées avec des regards neufs, je suis persuadé que nous sommes prêts à affronter le futur avec sérénité et une confiance retrouvée, malgré le fait que les ressources restent limitées et sont un défi permanent.

Je ne saurais conclure sans remercier très chaleureusement toutes et tous les professionnel·les du terrain qui, malgré toutes les tensions et difficultés vécues au quotidien, ont su prodiguer la même qualité des prestations aux bénéficiaires afin d'assurer la mission dévolue par le Conseil d'État. Ma reconnaissance va également à toutes et à tous mes collègues du Conseil et à notre principale partenaire au Canton, la Direction générale de la cohésion sociale, qui nous a soutenus sans relâche dans ces moments délicats.

Serge Clément
Président

Membres du Conseil 2022

- CLEMENT Serge – Indépendant, expert-comptable diplômé, ancien partner d’Ernst & Young
- CORBOZ Antoinette – Psychiatre, psychothérapeute et spécialiste des thérapies familiales
- DENISART Valérie – Adjointe au chef du service de la petite enfance, ville de Lausanne
- DRUEY Corinne – Conseillère RP/pr Suisse
- GUINCHARD HAYWARD Fabienne – Directrice Partenaire Enfance & Pédagogie
- MARTIN Jean – Ancien médecin cantonal
- MATTER Thierry – Ancien chef de section APHAGI au Service de la prévoyance et de l’aide sociale
- METRAL Patrick – Responsable Brigade criminelle de la Ville de Lausanne
- MIHOUBI CULAND Sylvette – Spécialiste en intervention systémique ASTHEFIS
- TURKI Malika – Présidente du Tribunal d’arrondissement de Lausanne
- STOUDMANN Patrick – Juge au Tribunal cantonal vaudois

Merci pour votre soutien en 2021 et 2022

Nous souhaitons remercier **nos partenaires institutionnels** qui nous permettent d’assurer notre mission, année après année :

- Direction générale de la cohésion sociale – DGCS
- Direction générale de l’enfance et de la jeunesse – DGEJ
- Centre de consultation LAVI – Loi sur l’aide aux victimes
- Ville de Lausanne – Service de la petite enfance
- Fondation pour l’accueil de jour des enfants – FAJE

Nous remercions également le Bureau de l’égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud – BEFH qui nous a apporté un soutien ponctuel précieux.

Parmi **nos mécènes, donatrices et donateurs réguliers** nous pouvons compter sur les organismes suivants :

- La Fondation OAK
- Loterie Romande
- Fondation Pierre Demaurex
- Commune d’Ecublens
- Commune de Renens

Nous souhaitons également relever les versements en 2021 des membres du Conseil communal de Vevey qui ont décidé d’offrir au Centre d’accueil leurs jetons de présence, ainsi que celui de la commune de Bussigny.

Deux financements de **la Chaîne du Bonheur suite aux actions Cœur à Cœur de la Radio Télévision Suisse** ont apporté un soutien direct aux enfants des femmes hébergées en nous permettant d’augmenter les prestations ambulatoires.

Les **Clubs services** sont toujours plus nombreux à soutenir notre mission :

- Le Zonta Club de Morges nous a fait parvenir un immense bouquet à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme du 8 mars 2021, avec une rose pour chaque femme et chaque collègue du Centre d'accueil.
- Le club Soroptimist de Lavaux a effectué un versement pour Noël 2021, afin de permettre à chaque résidente de recevoir un bon cadeau afin de l'utiliser au mieux pour leur enfant.
- Le International Women Club de Lausanne a récolté des fonds en juin 2022, pour le futur projet de rénovation du jardin.
- Le club Soroptimist de Lausanne a organisé un magnifique gouter pour les femmes et les enfants lors de la journée du 25 novembre 2022.
- Le International Women's Club de Nyon a effectué un versement afin d'apporter du soutien aux résidentes du Centre d'accueil de Morges.
- Le Lions Club Lausanne-Horizons qui nous a donné des jouets pour le Noël 2022 des enfants.
- Le Rotary Club de Lausanne Ouest a répété, comme chaque année à Noël, leur action de solidarité en faveur des bénéficiaires dans la précarité, sous forme de carte cadeau.

Parmi les **initiatives privées** de ces deux dernières années :

- Deux hommes sont venus livrer aux bénéficiaires des douceurs en forme de cœur confectionnées par la pâtissière Djellza Hoxha « parce qu'elles méritent aussi le meilleur ».
- L'entreprise Boston Scientific AG nous a proposé de nous fournir en meubles et matériel de bureau suite à sa délocalisation à l'étranger. Le nouveau Centre d'accueil de Morges en a largement bénéficié.
- Maryline, Olga et Paola ont mobilisé leurs réseaux pour récolter des fonds pour la Fondation en participant à la patrouille des glaciers 2022.

Sans oublier, **toutes les personnes**, toujours plus nombreuses, qui nous soutiennent par leurs dons en nature ou en argent effectués durant l'année, à Noël, en place d'un cadeau d'anniversaire ou en hommage à une personne décédée.

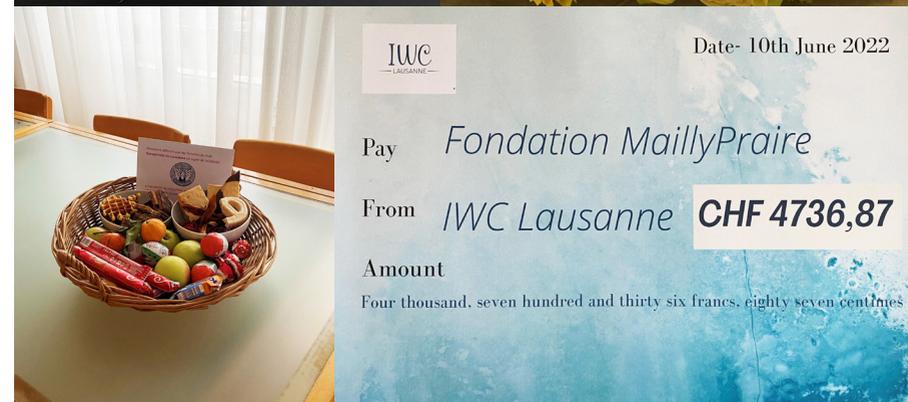
Nous souhaitons exprimer toute notre gratitude pour ces initiatives, petites ou grandes, privées ou publiques, qui sont si essentielles pour nous permettre d'améliorer notre travail de soutien aux victimes de violences conjugales ou familiales dans le canton de Vaud.

Et vous ?

Si, à votre tour, vous souhaitez contribuer à nos activités, vous pouvez le faire sur le compte bancaire de la Fondation MalleyPrairie.

IBAN : CH24 0076 7000 T092 8643 1
Ou via l'application TWINT.

Catherine Malservisi-Zehnder
Directrice Finances et Administration





La Fondation MalleyPrairie

Chiffre d'affaires

Prestations budgétisées pour 2022



Centre de Vie Infantile

Accueil de jour des enfants du quartier : **CHF 3'701'597.-**

La Prairie

Accueil en garderie des enfants des résidentes : **CHF 800'380.-**



Centre d'accueil MalleyPrairie

Hébergement

Prestations aux victimes : **CHF 5'248'835.-**

2022 : ouverture d'un nouveau site sur Morges

Ambulatoire

Prestations ambulatoires aux victimes

Lausanne et régions, groupe de soutien : **CHF 1'383'852.-**

Guidance

Prestations aux victimes à domicile : **CHF 351'410.-**



Centre Prévention de l'Alc

Prestations aux auteur-es : **CHF 1'396'716.-**

Chiffre d'affaires cumulé budgétisé des secteurs d'exploitation :
CHF 12'882'790.-

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la fondation qui gère l'immeuble, un portefeuille-titres, ni des projets financés par des dons.

Les personnes qui souhaiteraient approfondir les chiffres peuvent consulter les comptes à l'adresse :
fondationmalleyprairie.ch/fondation/comptes/



Centre d'accueil

MalleyPrairie

Le temps du bilan

Arrivée au Centre d'accueil MalleyPrairie en novembre 2011, je vais le quitter courant 2022, l'âge de la retraite frappant à ma porte. Voici quelques traces de ce passage, en guise de bilan.

Renforcement de l'hébergement

Suite à plusieurs années de dépassement du taux d'occupation pour l'accueil résidentiel, l'État a été sollicité pour agrandir la capacité d'hébergement du centre d'accueil de Lausanne, ce qui a pu être réalisé en plusieurs étapes :

- La première fut le déplacement en 2014 d'une partie du Centre de Vie Infantile dans des locaux à proximité et la transformation de ce lieu en salle de conférence et studios plus adaptés à l'accroissement du personnel.
- La seconde fut l'instauration de la politique de « Qui frappe part », décidée par le Conseil d'État en 2015, qui permet aux femmes victimes de rester bien plus souvent dans leur domicile, avec leurs enfants, suite aux scènes de violence. Les besoins en hébergement restèrent stables pendant plusieurs années, grâce à cette mise en application d'une politique fédérale jusque-là peu usitée dans le canton de Vaud. La prestation Guidance a été créée en corollaire de cela, élément qui sera repris plus loin.
- La troisième a été la demande de l'État de gérer un nouveau foyer à Morges, dans des locaux disponibles, réalisation qui voit le jour début mai 2022

Ces développements ont nécessité une réorganisation interne conséquente, notamment en termes de répartition des prestations pour les équipes, et le pilotage de ces remaniements a été placé sous ma responsabilité par la directrice d'alors, Isabelle Chmetz. Nous avons œuvré de concert toutes ces années, avec bonheur et satisfaction, grâce à une confiance réciproque, à nos complémentarités professionnelles et aux valeurs humaines partagées, le regard porté vers une mission commune.

Les 40 ans du Centre d'accueil MalleyPrairie

En 2016, le Centre d'accueil fêtait ses 40 ans d'existence au Chemin de la Prairie dans le quartier de Malley, à Lausanne. Une série de manifestations ont marqué cet anniversaire. A cette occasion, j'ai souhaité réaliser un document pour évoquer le travail sur le terrain et donner la parole à celles et ceux qui le réalisent, qui en bénéficient ou qui y collaborent. J'ai pu le conduire à bien, avec l'aide précieuse de Michal Masternak, pour la partie narrative, et de Rosemonde Rossel pour sa réalisation créative. « L'Odyssée du CMP » est un livre richement illustré de témoignages et de photos agrémentant un récit historique et descriptif du travail accompli depuis 40 ans¹. Il peut être consulté sur notre site internet².

Étude de l'Université de Lausanne sur l'Approche Intégrée et son développement au sein de la Fondation MalleyPrairie

Peu après l'intégration du Centre Prévention de l'Ale, nous avons cherché un-e partenaire pour réaliser une étude sur l'approche intégrée et son application concrète dans notre politique d'accompagnement des personnes victimes, auteures et de leurs enfants. Nous nous sommes tournés vers l'Université de Lausanne et le professeur Knüsel de l'Institut des sciences sociales. Celui-ci a répondu avec enthousiasme à notre demande et a lancé deux chercheuses sur ce projet, Lucie Franz, doctorante, et Magali Guillain, chargée de recherche. Après deux ans de travail, cette étude a démontré la conformité, voire l'avant-gardisme de la Fondation MalleyPrairie en lien avec les recommandations tant de l'OMS et de l'ONU que de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Codirection du Centre d'accueil MalleyPrairie et du Centre Prévention de l'Ale

Au moment où Isabelle Chmetz a décidé de prendre une retraite anticipée, elle a proposé à Christian Anglada, alors responsable pédagogique du Centre Prévention de l'Ale, et à moi-même, responsable pédagogique du Centre d'accueil MalleyPrairie, de reprendre ensemble la direction des deux services.

L'idée d'une codirection, qui soutenait encore davantage l'approche intégrée défendue par la fondation, a suscité notre enthousiasme et après avoir convaincu le Conseil de fondation comme le canton, nous nous sommes lancés dans ce nouveau défi.

Après une première année de collaboration fructueuse et harmonieuse, et une deuxième année où nos forces se sont conjuguées pour gérer au mieux la crise sanitaire inattendue du COVID, notre collaboration s'est trouvée entachée par des conflits, doublés d'une crise institutionnelle impliquant les équipes et plusieurs cadres de l'institution. Mais nos fondations ont tenu, l'ADN de la Fondation MalleyPrairie nous a transfusé sa force et a permis de trouver les ressources pour avancer dans la tempête.

Le Conseil de fondation a été mobilisé et a entendu la très grande majorité du personnel, ne ménageant ni sa peine ni son temps pour comprendre la situation. Il a pleinement joué son rôle pour rétablir un climat de confiance au sein de l'institution.

La crise passée, nous pouvons dire que c'est l'incarnation des valeurs de partage, de solidarité, de co-construction, de respect et de bienveillance que nous défendons, tout comme la joie de remplir une mission indispensable et l'élan pour l'accomplir qui ont permis ce cheminement en eaux troubles. Le cœur de l'institution, c'est l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui le fait battre, mais ce sont les forces et élans réunis qui lui donnent vie. Nous n'oublions pas nos partenaires étatiques, qui ont gardé leur confiance envers notre institution. Nous leur en sommes très reconnaissant-es.

Pour conclure

Rien de tout ceci n'aurait pu être réalisé sans l'aide indispensable de collègues engagé-es. Que toutes ces personnes, trop nombreuses pour être citées, mais qui se reconnaîtront, soient remerciées très sincèrement.

J'ai œuvré avec bonheur dans cet esprit de partage, de bienveillance et de complémentarité toutes ces années et je quitte le Centre d'accueil avec la joie du travail accompli et la reconnaissance pour le soutien chaleureux des équipes. Je passe le flambeau avec reconnaissance à Philippe Bigler, nouveau directeur, qui allie de longues années d'expérience précieuse dans le domaine de la violence domestique à des compétences managériales, du travail de terrain et une profonde motivation pour relever ce beau défi. Je souhaite longue vie à cette nécessaire et belle institution et je forme mes vœux les plus sincères pour qu'elle poursuive sa mission avec cœur.

Michèle Gigandet
Directrice Centre d'accueil MalleyPrairie (jusqu'en mai 2022)

1 L'Odyssée du CMP est disponible en ligne sur le site internet de la fondation et peut être commandé en format papier au secrétariat du CMP.

2 https://fondationmalleyprairie.ch/app/uploads/2021/02/2017_ODYSSEE_CMP_KM_version_WEB.pdf

Prise de fonction

Suite à un passage difficile en 2021, le Conseil de fondation a souhaité fusionner les directions du Centre d'accueil MalleyPrairie et du Centre Prévention de l'Ale en un seul poste, qui a été mis au concours. J'ai l'honneur d'avoir été choisi afin de poursuivre leur travail, et ce, depuis le 1er mai 2022. Afin de me seconder dans ma tâche, le management intermédiaire a été renforcé et quatre responsables de secteurs ont pris leurs fonctions peu avant mon arrivée.

À la même date, le nouveau centre de Morges ouvrait ses portes avec une capacité d'accueil de 10 places. La nouvelle équipe a fourni un travail conséquent afin de rendre cette ouverture possible. L'inauguration a eu lieu en présence de la conseillère d'État Rebecca Ruiz et de la syndique de Morges, Mélanie Wyss.

J'ai peu à peu fait connaissance avec le personnel et découvert le fonctionnement de ces deux structures.



Inauguration du centre d'accueil à Morges avec Rebecca Ruiz, Serge Clément, Mélanie Wyss et Philippe Bigler.

© Département de la santé et de l'action sociale.

J'ai été porté par la belle énergie qui se dégageait de ces lieux, principalement de par la motivation sans faille des employé-es et ceci dans tous les secteurs, que cela soit au niveau social, administratif ou de la maintenance.

J'ai aussi pris connaissance du grand nombre de prestations déployées par la Fondation MalleyPrairie, évolution indispensable afin de mieux répondre aux différents besoins des protagonistes en lien avec la violence domestique, qu'il s'agisse des victimes, des enfants ou des personnes auteures de violence.

Sous l'impulsion de la Convention d'Istanbul et du rapport du GREVIO, les lignes directrices de la prise en charge des violences domestiques ont été posées : les prestations doivent encore être adaptées et nous devons nous préparer à des développements futurs. Le plus grand défi réside dans le difficile équilibre à trouver entre l'action visant à faire évoluer les prestations et le temps de réflexion autour de la façon d'y parvenir de la meilleure manière qui soit. Vous vous en doutez, le travail ne manque pas, mais la période est passionnante. En 2023, nous allons également participer à la révision de la Loi d'organisation de la prévention et de la lutte contre la violence domestique (LOVD).

Le fait de croiser tous les jours les femmes et les enfants qui ont eu le courage de quitter leur domicile et de braver le danger inspire le respect et rappelle à quel point ce travail est indispensable pour tenter de faire diminuer la violence dans les couples et protéger les victimes de violences familiales.

Pour conclure, j'aimerais partager deux anecdotes qui m'ont marqué depuis le mois de mai. La première est la vision de valises éparées dans le hall d'entrée du Centre d'accueil et de sacs en plastique remplis de bric et de broc, une vie mise en bagage à la hâte afin de trouver de la sécurité, comme un instantané résumant le courage qu'il faut pour venir trouver refuge et tout quitter.

La deuxième est celle de cet appel d'une jeune femme, victime de violence familiale, qui le jour de ses 18 ans téléphone pour enfin pouvoir partir de chez elle et trouver refuge et sécurité. Elle n'aura pas reçu, en cadeau, l'insouciance dans laquelle on devrait se trouver à cet âge-là.

Je tiens à remercier le Conseil de fondation, les partenaires étatiques ainsi que les collaboratrices et collaborateurs pour leur accueil et la confiance accordée. Je me réjouis de co-écrire avec ces personnes les futures pages de l'aventure du Centre d'accueil MalleyPrairie, du Centre Prévention de l'Ale et de la Fondation MalleyPrairie.

Philippe Bigler
Directeur Centre d'accueil MalleyPrairie & Centre Prévention de l'Ale

Centre Prévention de l'Ale

L'année 2021 a revêtu, à l'instar de 2020, de nombreux défis dans l'accompagnement des bénéficiaires au sein du Centre Prévention de l'Ale (CPAle), les mesures en lien avec le COVID-19 faisant toujours partie de la réalité à laquelle il fallait faire face. En 2022, la situation sanitaire s'est progressivement améliorée et le suivi des personnes a pu se réaliser à nouveau selon l'encadrement habituel au sein de nos locaux, sans l'usage de masque.

Pas loin de 800 dossiers ont été traités tout au long de l'année 2021, avec 610 nouvelles situations reçues, pour 2022 ce sont 515 nouvelles situations qui ont été traitées. Plus de la moitié de ces dernières concernaient des personnes qui ne consultaient pas notre Centre de manière volontaire, mais qui devaient, dans le cadre d'une ordonnance d'expulsion par exemple, effectuer un entretien au minimum, selon le cadre défini par la LOVD¹.

Un enjeu complexe, et malgré tout enthousiasmant, pour les intervenant-es qui reçoivent ces personnes, que de les amener à entrer dans l'un des programmes proposés par le CPAle et à entamer un travail de dévoilement des actes de violence exercés et de responsabilisation concernant ces derniers.

Une fois le programme débuté, le challenge demeurant est de soutenir l'assiduité des bénéficiaires, paramètre indispensable à un travail visant le changement de comportements.

Notre programme phare, nommé *Intégrale*, consiste à recevoir en groupe jusqu'à 8 hommes ou 8 femmes qui ont exercé des actes d'agression ou de violence au sein de leur couple.

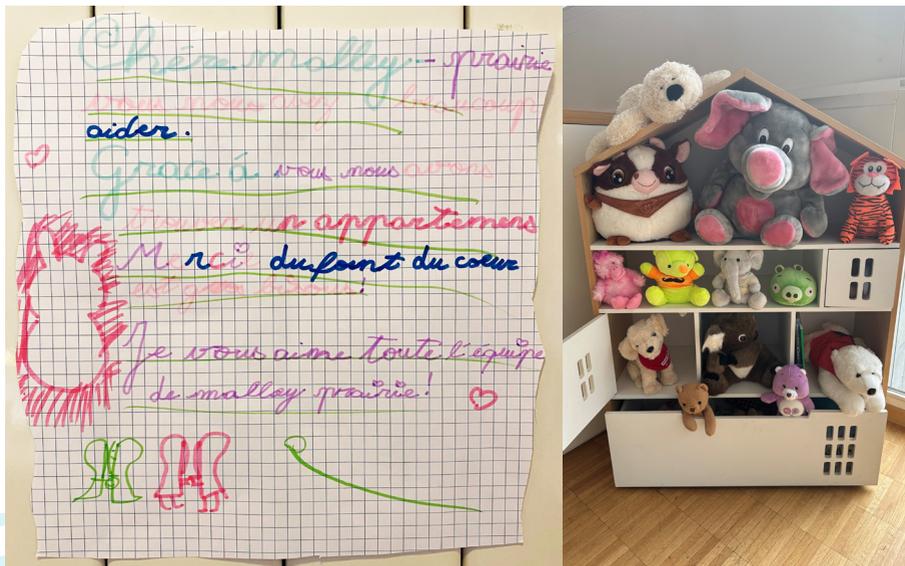
Ce type d'accompagnement est, depuis de nombreuses années, prôné dans notre pays comme à l'international pour favoriser au mieux une responsabilisation et surtout, une modification des comportements.

Les programmes pour les personnes auteures de violence sont apparus à la fin des années 1970. Si la protection des victimes était prioritaire, il était évident qu'aucun réel progrès ne pouvait être fait pour les protéger tant que les personnes qui avaient exercé des actes de violence n'étaient pas accompagnées.

¹ Loi vaudoise d'organisation de la prévention et de la lutte contre la violence domestique, adoptée en 2017.

Hébergement	2022	2021
Nbre studios	32 (suite ouverture Morges)	22
Nbre places adultes	31	27
Nbre places enfants	23	22
Nbre femmes hébergées	204	152
Nbre enfants hébergés	172	136
Nbre journées femmes	9'913	8'489
Nbre journées enfants	8'540	6'572
Durée moyenne séjour	48.6	55.8

Ambulatoire	2022	2021
Nbre de bénéficiaires femmes	967	960
Nbre d'entretiens femmes	1'369	1'606
Nbre de bénéficiaires hommes	31	38
Nbre d'entretiens hommes	41	30
Nbre d'entretiens à domicile	387	517



La participation à un tel programme est aujourd'hui devenue partie intégrante de l'arsenal officiel de réponses aux violences conjugales dans de nombreux pays, souvent à titre de sanction pénale.

Depuis le début de notre activité, le programme Intégrale est proposé à nos bénéficiaires comme étant celui qui représente le travail le plus pertinent pour viser le changement de comportements. Or, ayant été inspiré et adapté de celui de nos formateurs québécois² de l'époque, dans les années 90, et bien qu'il ait fait régulièrement l'objet d'adaptations, il n'avait jusqu'à ce jour jamais été réellement réfléchi de manière approfondie.

Tout type de programme repose sur un référentiel spécifique, reflet d'une compréhension théorique particulière des violences conjugales et de sa manière de les traiter. Dans notre cas, la lecture systémique est privilégiée avec notamment des outils issus du modèle de Palo Alto et de l'approche narrative, ainsi que des apports des thérapies cognitivo-comportementales.

Reprendre l'héritage de nos formateurs et le faire évoluer en lien avec nos constats de terrain et notre expérience a fait l'objet d'un long travail de réflexion de la part de notre équipe qui s'est finalisé en 2021.

C'est aujourd'hui l'occasion, au travers de ce rapport d'activité, de le présenter de manière plus spécifique.



² Option, Montréal, Canada.

Le programme Intégrale

Le programme *Intégrale* est constitué de groupes non mixtes et semi-ouverts, c'est-à-dire des groupes dans lesquels on peut entrer à tout moment. Chaque participant-e s'engage à participer à un minimum de séances. Dès l'entrée, ils et elles sont confronté-es à des personnes à différents stades d'un travail sur elles-mêmes et sur leurs actes. Le travail au sein de ces groupes vise une solidarité et une dynamique d'entraide ; ils offrent un espace d'écoute, d'échanges et de soutien.

Le groupe est constitué de 8 participant-es de même sexe et de deux co-intervenant-es, un homme et une femme.

La composition du groupe de participant-es n'est pas homogène, ni par l'âge, ni par le statut économique, ni par le type de violence exercée. Il va dès lors refléter la diversité de la société.

L'intérêt du travail en groupe de pairs réside dans l'apparition d'interactions entre les membres du groupe, ce qui favorise une réflexion et une introspection sur ce qui ressemble ou non à la manière de réagir de chacun-e. La multiplicité et la diversité des observations des pairs offrent à chaque participant-e un reflet d'une complexité rarement atteinte en suivi en individuel (Foulkes, Anthony, 1969 cité dans Broué & Guevremont, 1999)³.

Le soutien des participant-es, leur regard parfois différent et donc possiblement confrontant, viennent enrichir les interventions des intervenant-es et favorisent une implication plus importante et davantage d'authenticité chez les participant-es.

Les relations qui se créent au sein du groupe permettent des interactions différentes de celles qui ont lieu lors de suivi en individuel. Les intervenant-es occupent dès lors une place moins centrale en assurant le cadre et la mission du groupe qui est la diminution des risques de récurrence de violence. Ils/elles s'appuient sur les participant-es dans l'analyse des situations présentées pour déceler les déresponsabilisations, les postures de victime chez les personnes auteures et les justifications de l'usage d'actes de violence. Les rapports de domination et de contrôle sont également repérés alors qu'ils peuvent être remis en scène dans le cadre des séances de groupe.

³ Broué, J., & Guevremont, C. (1999). *Intervenir auprès des conjoints violents*. Montréal : Saint-Martin.

Comme le relèvent Broué & Guèvremont (ibid), le contexte du groupe de pairs fournit à chacun et chacune l'occasion de « participer à une expérience de resocialisation » où les participant-es peuvent vivre de nouveaux modèles interactionnels susceptibles de questionner leurs croyances qui ont jusque-là participé à la justification de l'usage de la violence.

Jusqu'à ce jour, le nombre peu élevé de femmes suivies au CPAle n'a pas permis de développer notre programme de groupe pour ces dernières.

Si le contexte conjoncturel se modifiait, nous serions à même d'ouvrir un nouveau groupe avec des enjeux de suivi spécifiques aux femmes auteures qui feront l'objet de nouvelles réflexions à développer ultérieurement.

L'évolution du programme Intégrale

La réflexion principale a démarré suite au constat de la difficulté, présente de longues dates, de l'orientation vers un programme de groupe. En effet, les bénéficiaires ont tendance à craindre la confrontation avec leurs pairs, s'appuyant, comme la majorité de la population, sur des représentations stéréotypées de ce qu'est « un homme violent ».

Cette représentation du « monstre » dénué de tous sentiments est stigmatisée et entraîne, d'une part, la peur de se retrouver face à lui dans le cadre du groupe, mais également, d'autre part, une tentative de mettre à distance tous risques de s'y voir assimilé.

Dans ce cadre, notre travail consiste dans un premier temps à transmettre notre expérience. Rarement nous avons été confronté-es à des hommes fiers de leur comportement de violence. Bien entendu, certains tentent de banaliser, de minimiser ou même de nier leurs actes, mais ils sont nombreux à ressentir de la culpabilité et de la honte. Cela ne signifie pas qu'ils sont prêts à en parler, à se responsabiliser et à modifier leur comportement, mais nous avons pu constater que la majorité sont dans la crainte d'être jugés et rejetés.

Ainsi, notre équipe a entamé une réflexion qui s'est centrée sur la recherche des éléments, au sein de l'organisation et des supports du programme Intégrale, repérés comme susceptibles de faire naître des sentiments de jugements ou de rejets chez les bénéficiaires.

Pour ce faire, la première étape a été un brainstorming par l'équipe de ces éléments représentant des freins ou des obstacles à la démarche de groupe. Dans un second temps, nous avons travaillé sur des propositions d'enrichissement, d'ajustement ou de modification.

Parmi les différents ajustements effectués, nous en présentons deux, représentatifs de la manière d'appréhender le travail au sein de nos groupes.

L'adaptation du contrat

Les participants s'engagent dans le programme en signant un contrat de participation.

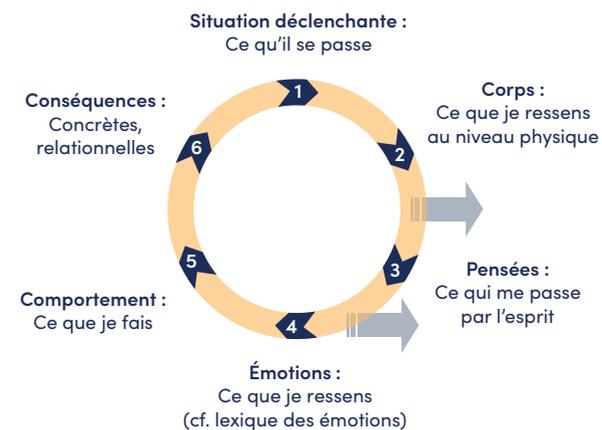
Nous avons fait le choix d'intégrer à ce contrat les attentes spécifiques des bénéficiaires, afin d'augmenter le sens et l'investissement pour et par ces derniers. Les objectifs du programme sont bel et bien liés à notre mission, faire diminuer les risques de récurrence des violences. Or, si l'on veut favoriser l'engagement, il est nécessaire que la personne auteure puisse également mettre un sens propre et un objectif qui va l'aider à soutenir son investissement.

L'adaptation du journal de bord

Le Journal de bord accompagne toute la démarche du programme Intégrale. Il sert de support à l'introspection.

Nous avons adapté ce dernier en utilisant notamment des outils de type psychoéducatifs. Un exemple d'ajout peut être illustré par l'insertion dans le Journal de bord de l'outil du « cercle vicieux » (Cungi) et de son adaptation en « cercle vertueux ».

L'objectif est de repérer les pensées, les ressentis physiques, les sentiments ou les émotions qui influencent les comportements, permettant d'identifier les situations à risque ainsi que les alternatives possibles.



Dans l'intention de proposer des modes d'expressions variés, le Journal de bord propose, parallèlement à des questions dirigées, des espaces de réflexion plus ouverts ou créatifs. Par exemple, l'une des doubles pages hebdomadaires démarre avec la question ouverte « Qu'est-ce qui m'a préoccupé-e cette semaine ? ». Les items suivants interrogent ensuite le lien entre ces préoccupations et le travail entamé au CPAle :

- Ce que j'en ai fait.
- Les émotions et sentiments ressentis.
- Quel lien puis-je faire avec ce que je viens de travailler au Centre Prévention de l'Ale ?
- Les petits pas qui m'approchent de mes attentes.

Conclusion

La réflexion visant à saisir l'impact des programmes auprès des bénéficiaires, et ainsi diminuer le risque de récurrence de nouvelles violences, reste à ce jour centrale dans la lutte contre les violences au sein du couple. C'est dans le souci de cette mission que l'équipe du CPAle s'efforce, au fil des années, d'adapter au mieux les programmes et les outils à sa disposition pour permettre un accompagnement de qualité vers une responsabilisation et des modifications de comportements.

Les retours des bénéficiaires engagés dans un processus de groupe au CPAle relèvent une évaluation positive de la démarche, ainsi que des effets dans leur vie quotidienne.

Ces retours, recueillis comme des données qualitatives impliquant une subjectivité, font partie intégrante de nos réflexions sur l'évolution du programme Intégrale. L'utilité relevée par les bénéficiaires est venue renforcer notre motivation et notre engagement dans la mission du CPAle.

Pour l'équipe du Centre Prévention de l'Ale
Annick Bavaud, Sabine Aita et Nadine Kamber



Centre de Vie Infantile MalleyPrairie

2021 : Une page se tourne avec la direction

Fin juillet 2021, Mme Anne-Lise Dell'Eva a définitivement transmis les rôles de la direction du Centre de Vie Infantile à Mme Ana Lattion, après 35 ans de bons et précieux services.

Cette passation s'est réalisée en douceur... mais avec émotion de la part des différentes parties prenantes de l'institution. La période de tuilage a non seulement permis la transmission des informations pour la bonne marche du CVE, mais également la transmission de l'histoire... et quelle histoire !



Mme Dell'Eva a rappelé que l'histoire de la Fondation a toujours eu un lien étroit avec l'accueil de la petite enfance. En 1916, la Fondation venait en aide aux jeunes mères célibataires avec la possibilité de garder leurs enfants. Depuis, que de chemin parcouru !

Aujourd'hui, le CVE de Malley Prairie c'est :

- 105 places pour des enfants du quartier âgés entre 4 mois et 6,5 ans.
- 10 places pour les enfants accueillis en urgence au CMP.
- Plus de 92 collaborateurs de différents corps de métier.
- Une multitude d'émotions quotidiennes, accompagnées par des professionnel·les compétent·es et polyvalent·es.
- Des centaines d'échanges avec les familles afin de garantir le lien de confiance sur le long terme.
- Des réflexions en équipe, riches et denses, qui visent en tout temps la recherche de sens, l'adéquation de l'accompagnement offert et, in fine, la pérennité de la qualité de l'accueil.
- La complexité de la prise en compte des besoins individuels de chaque enfant au sein de la vie en collectivité.

- Un travail en réseau incontournable avec le tissu médico-social vaudois.
- L'observation active comme outil principal au service de la pratique des éducateurs/trices.
- La prise en compte et le respect des valeurs et croyances des familles, avec notamment une alimentation suffisamment variée qui permet de répondre à tous les besoins.
- La rigueur administrative qui permet d'allier droits et devoirs des familles.
- Une intendance minutieuse afin de répondre aux exigences normées par le Canton.

Mais c'est avant tout : des rires, de la tendresse, des chagrins, de la solidarité et surtout un plaisir au travail partagé.

Tout ce développement n'aurait pas abouti à ce résultat sans l'investissement de Mme Dell'Eva et bien sûr sans l'enthousiasme et la collaboration de l'ensemble des collaborateurs/trices.

Du côté des secteurs...

« Permettre aux enfants de découvrir et de développer leurs compétences personnelles et relationnelles ». Extrait des Missions des Lieux d'accueil de la petite enfance lausannoise.

Il est difficile de percevoir les enjeux ainsi que la complexité du travail éducatif. Souvent, moins le travail est perceptible, plus il est complexe dans sa réflexion ainsi que dans sa construction. Quelle frustration cela peut toutefois être pour les professionnels-les lorsque la valorisation ainsi que la reconnaissance de leur quotidien sont en jeu ! Et pourtant, il convient ici de saluer la qualité et la dose de confiance qu'il faut pour se lancer dans des projets tels que les sorties.



Sortie au Swissvapeur parc, Secteur Oasis, juillet 2021

Qu'est-ce qui se joue concrètement ?

La vie dans un centre de vie infantine se déroule beaucoup intra-muros, mais également extra-muros avec notamment les sorties annuelles de fin d'année. En 2021, malgré le contexte pandémique et les exigences liées, les équipes éducatives ont su préserver la qualité de leurs prestations, notamment celles tournées vers l'ouverture sur le monde.

Toute sortie exige une préparation en amont conséquente. Outre le fait d'offrir aux enfants des activités diversifiées, l'intention pédagogique derrière tous ces projets n'est pas suffisamment mise en valeur.

Au travers de ces activités, les professionnel-les constatent et apprécient les compétences que les enfants ont pu acquérir. Qu'elles soient d'ordre social, sécuritaire ou encore émotionnel, ces moments permettent aux enfants d'aller vers un contexte méconnu ou inconnu où ils pourront expérimenter, découvrir et partager. C'est également la possibilité de vivre des expériences ou de découvrir des lieux qu'ils n'auraient pas l'occasion dans leur contexte familial. Pour certains, c'est également une respiration, une bulle d'air ou tout simplement une sensation positive voire, qui sait, une future madeleine de Proust !

Des murs et des enfants...

Comme la muraille de Chine, le Passe-Muraille et The Wall, la symbolique du mur fait également partie de l'histoire du CVE de Malley Prairie. Quand certaines personnes tentent d'en élever, la petite enfance, elle, tente de les transformer ou les modulariser.

Plusieurs exemples se sont concrétisés cette année :

Décloisonnement...

À La Prairie, une ouverture a été créée dans un des murs porteurs afin d'ouvrir l'espace et faciliter le flux des enfants.

Une réorganisation du groupe ainsi qu'une délimitation des espaces ont ainsi pu être repensées en adéquation avec les besoins des enfants.

Financement : DGEJ



...Modularité...

Une paroi amovible a été posée dans le groupe des Piccolinos. Ici, la valeur pédagogique est de pouvoir séparer en petits groupes et ainsi offrir des activités différenciées en fonction de la dynamique des enfants. La porte reste cependant un liant. Ce mur, lorsqu'il est en place, peut être franchi aisément.

Financement : Ville de Lausanne



...Au-delà du mur.

Mme Haidé Ardan a été mandatée pour réaliser une fresque sur le mur rénové du jardin de l'Oasis. Ici, le mur sépare et/ou protège, mais il permet également d'imaginer et d'offrir une perspective plus intéressante qu'une page blanche !

Financement : Loterie Romande



Le mur devient ainsi un prétexte pour penser l'espace, le rendre sécurisant, mobile, créatif. Il est ainsi multifonctionnel et actif dans les choix pédagogiques et éducatifs.

Pour conclure :

« Il n'y a pas d'organisation de l'espace neutre. Derrière elle se cache toujours, de façon plus ou moins consciente, toute traduction d'une manière de vivre ».¹

1 Heintz, D. Les temps de l'enfance et leurs espaces, NAVIR. Tiré Guide aménagements petite enfance, 2015

2022 : Question de perspectives...

L'année 2022 fut une année intéressante en matière de projets développés au sein du CVE MalleyPrairie

Au travers de ces actions, une valeur forte anime l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs : l'encouragement précoce. Cette valeur se situe en arrière-plan de chaque projet qui se met en place au quotidien.

Encouragement précoce : un fil conducteur pour les uns et les unes et où chacun-e a son mot à exprimer ou à découvrir pour les autres.

L'enfance est une période cruciale de la vie qui a un impact majeur sur le développement de l'individu. En tant que professionnel·les de la petite enfance, l'objectif est de fournir un environnement sûr et stimulant pour l'ensemble des enfants accueillis, tout en encourageant leur développement individuel au travers de divers projets.

À cela s'ajoute la volonté de créer un environnement positif pour les enfants en encourageant l'autonomie et la prise de décision, en valorisant les compétences et les accomplissements de chacun-e et en fournissant un soutien émotionnel et social à celles et ceux qui en ont besoin.

L'encouragement précoce dans le champ de la petite enfance est un processus par lequel les professionnel·les aident l'enfant à se développer dans un contexte conjuguant sécurité physique et émotionnelle tout en favorisant la découverte ainsi que l'expérimentation avec des encouragements positifs au travers par exemple d'activités stimulantes et ludiques.

Le but est d'aider les enfants à développer leur estime de soi, leur confiance en eux, leur curiosité naturelle et leur capacité à explorer leur environnement.

L'encouragement précoce peut également aider à renforcer les compétences de base des enfants, telles que la communication, la résolution de problèmes ou la pensée critique. En outre, cela peut les aider à mieux comprendre leurs émotions et celles des autres. Cela contribue ainsi à leur développement social, émotionnel et sensoriel.

(...), le terme « précoce » doit désigner le fait qu'il s'agit de prendre en compte de jeunes enfants, entre la naissance et l'entrée en scolarité, et non celui de devancer le rythme propre de développement de ces enfants. Par ailleurs, nous comprenons le terme « encouragement » comme la capacité à offrir des conditions favorisant le développement du jeune enfant dans toutes ses dimensions (sociales, cognitives, émotionnelles, motrices, etc.) en offrant des relations et un environnement stimulant et en s'appuyant sur la vitalité propre des enfants pour comprendre et découvrir le monde ².

2 M. Fracheboud, *Plus vite, plus tôt, plus fort, L'égalité des chances passe-t-elle par un encouragement précoce ?* PEP & Revue Petite Enfance, 2022.

Les enfants à besoins spécifiques ont également leur place et le droit à un accueil de qualité et inclusif qui leur offre les mêmes opportunités et expériences que les autres enfants. L'aménagement ainsi que la mise en œuvre de plans d'action individualisés pour chaque enfant sont au centre des préoccupations des professionnel·les de l'enfance.

Ainsi, la promotion de l'égalité des chances devient incontournable dans une politique d'encouragement précoce, telle qu'on l'entend dans le champ de l'enfance. Promouvoir l'égalité des chances, c'est assurer que tous les enfants aient accès aux mêmes ressources et opportunités. Cela peut inclure l'utilisation d'un langage inclusif et non stéréotypé, l'encouragement de l'exploration des intérêts de chaque enfant, la valorisation de la diversité et la mise en place de ressources supplémentaires pour l'accueil qualitatif envers les enfants qui ont des besoins particuliers.

Le travail en étroite collaboration avec les familles est une règle absolue pour comprendre les besoins uniques de chaque enfant et pour élaborer des plans d'action adaptés. Cette collaboration peut également aider ces mêmes familles à se sentir impliquées dans le processus d'accueil de leur enfant.

Dès lors, une culture d'inclusion qui célèbre la diversité et qui reconnaît la valeur de chaque enfant et de sa famille habite et porte chaque professionnel·le de l'enfance.

Projet : Les Olympiades de la Mezzanine

Le groupe des écoliers a organisé une après-midi « activités ludiques » où les enfants et leurs parents participaient en équipe. L'idée était de valoriser les aptitudes de chacun (motricité, motricité fine, observation...) et créer des situations où la complémentarité ainsi que les synergies entre adulte et enfant sont reines.



L'Attique (nurserie 0 – 2 ans)

Les équipes de la nurserie se sont lancées dans un projet autour du livre avec Mme Stéphanie Baur Kaeser. L'objectif a été d'amener le livre auprès des enfants 0 - 1.5 an. Mme Baur Kaeser a ainsi co-construit avec les équipes éducatives son intervention en réfléchissant autour des aspects organisationnels et structurels. Elle a ainsi proposé un moment de lecture « place du marché » où les allées et venues des uns et des autres étaient les bienvenues.



L'environnement a été adapté. On s'installe au sol, on crée une ambiance sereine et confortable et on se laisse porter au gré des envies individuelles. L'enfant écoute ou regarde l'histoire, l'explore en sentant et en touchant l'objet librement (et pourquoi pas en le goûtant !), son rythme est respecté. Si l'enfant veut partir jouer et revenir, il n'y a pas de problème.

L'accès au livre s'inscrit dans la volonté de l'encouragement précoce. Le livre devient ainsi un objet accessible. Il est prétexte à évoquer toutes sortes de thématiques, émotions, cultures, etc., où la dimension sensorielle est reine.

Au travers des images et des comptines, la conteuse associe des mots, des sons et des émotions. Le vocabulaire et l'imaginaire de l'enfant sont nourris et le développement de sa pensée favorisé.

Au travers de ce type de projet, les professionnel·les de l'enfance contribuent aux politiques d'intégration et promeuvent ainsi le développement de l'enfant, sa protection, l'éveil culturel et l'égalité des chances.

La Prairie (vertical 0 – 7 ans)

L'équipe de La Prairie a créé et aménagé un espace multisensoriel (salle zen) modulable afin d'offrir des occasions d'explorer un environnement de manière sécuritaire, en utilisant des matériaux adaptés à l'âge des enfants tout en étant guidés si besoin. C'est un lieu refuge et hors du temps, qui a pour fonction de réguler les émotions, d'apaiser et d'évacuer les frustrations de la journée.

Pour les enfants à besoins spécifiques, cet espace offre l'apaisement nécessaire au relâchement, au lâcher-prise et au recentrage, pour ensuite pouvoir se relier à l'autre (enfant ou adulte) de manière qualitative.

À cette fin, le matériel et le mobilier mis à disposition ont été réfléchis afin de stimuler les 5 sens (jeux à manipuler, coussins, poufs, tapis, musique douce, jeux de lumière, matières, etc.).

Ana Lattion

Directrice Centre de Vie Infantile MalleyPrairie



Oasis (moyens 2.5 ans à 4 ans)



C'est quoi le «Land Art» ?

Le Land Art est un courant artistique né dans les années 60. Il utilise la nature et tous ses éléments comme supports et comme outils. Les artistes conçoivent des tableaux "vivants", pour la majorité dans la nature et avec ce qu'ils y trouvent : bois, pierre, feuilles, terre, cailloux, fleurs, etc.

Pourquoi est-ce si facile à mettre en place avec les enfants ?

Les enfants sont de véritables petits explorateurs dotés d'une grande curiosité. Ils ont une capacité à s'amuser avec trois bricoles.

Toutefois, nous avons tendance à les couvrir par peur qu'ils ne se blessent et leurs chambres sont tellement remplies de jouets que nous délaissions un superbe terrain de jeu infini : LA NATURE ! Alors qu'ils ne demandent que ça : grimper aux arbres, cueillir des fleurs, faire des courses d'escargots, des pyramides de cailloux, des cabanes... C'est là que le Land Art entre en jeu.

Le land art est accessible à toutes et à tous ; il n'y a pas besoin de moyens financiers, de se déplacer loin ou de beaucoup de temps pour en réaliser.

Avec les enfants de l'Oasis, nous avons décidé d'en réaliser lorsque nous étions en sortie. Certains travaux ont été dirigés et réalisés avec l'aide de l'adulte, d'autres créés selon l'envie et l'imagination de l'enfant. Nous avons constaté que ce moyen d'expression était une réelle découverte. Au début, il nous a fallu donner des idées, récolter le matériel avec les enfants, les aider à le mettre en place. Au fil du temps, nous avons vu que l'initiative venait d'eux-mêmes et qu'ils ne voulaient pas forcément que nous les accompagnions dans ce mode d'expression.



Cette expérience positive a pu être présentée aux parents avec des panneaux photo, accompagnés d'explications et de discussions enrichissantes. Plusieurs d'entre eux nous ont dit avoir testé le Land Art avec leur enfant et avoir eu du plaisir à partager ces moments d'échanges et de créativité en famille, en toute simplicité.

Valérie Chronakis
Adjointe de direction, Secteur Martinet – Oasis

Quelques chiffres pour conclure

En 2022, le CVE et La Prairie ont accueilli :

- 262 enfants répartis entre les quatre sites (Attique-Martinet-Mezzanine-La Prairie)
- Dont 7 enfants à besoins spécifiques qui ont pu bénéficier d'un accompagnement individualisé via un renfort éducatif, soit 2'671 heures en 2022 financées par l'Office du Soutien Pédagogique et de l'Enseignement Spécialisé (OSPES).

Pour ce faire :

- 29 professionnel·les de l'enfance ES, HES et ASE,
- apprenti·es ASE jusqu'en juillet, puis 8 dès août,
- 2 stagiaires EDE jusqu'en juillet,
- professionnel·les intendance et technique,
- employées administratives,
- 2 apprenties employées de commerce,
- 4 adjointes de direction,
- 1 direction,
- et plus de 50 remplaçant·es éducatives et intendance,

ont œuvré et collaboré afin de garantir une qualité d'accueil et poursuivre dans l'amélioration continue des prestations.

Ana Lattion
Directrice Centre de Vie Infantile MalleyPrairie



**Centre d'accueil
MalleyPrairie**

Chemin de la Prairie 34
1007 Lausanne
Tél. : 021 620 76 76

info@malleyprairie.ch
malleyprairie.ch



**Centre de Vie Infantile
MalleyPrairie**

Chemin du Martinet 27
1007 Lausanne
Tél. : 021 620 08 98

garderies@malleyprairie.ch
cve-malley.ch



**Centre Prévention
de l'Ale**

Rue de l'Ale 30
1003 Lausanne
Tél. : 021 321 24 00

info@prevention-ale.ch
prevention-ale.ch



**Services
Généraux**

Chemin de la Prairie 34
1007 Lausanne
Tél. : 021 620 76 76

fondationmalleyprairie.ch

Compte CH24 0076 7000 T092 8643 1
Banque Cantonale Vaudoise
1001 Lausanne